

Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle d'Evaluation 2019-2020

Rapport d'expert

« VIA FRANCIGENA »

« Alessia MARIOTTI, Université de Bologne »



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1.	Sommaire Exécutif.....	p. 3
2.	Introduction.....	p. 5
3.	Corps de l'évaluation	
3.1	Thème de l'itinéraire culturel.....	p. 6
3.2	Liste des priorités d'action	
3.2.1	Coopération en matière de recherche et de développement ;	p. 7
3.2.2	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen ;.....	p. 7
3.2.3	Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens ;.....	p. 8
3.2.4	Pratique contemporaine de la culture et des arts ;.....	p. 9
3.2.5	Tourisme culturel et développement culturel durable.....	p. 9
3.3	Réseau de l'itinéraire culturel.....	p.10
3.3.1	Extension du réseau depuis la dernière évaluation.....	p. 10
3.3.2	Extension du réseau dans les trois années à venir.....	p.11
3.4	Outils de communication.....	p. 12
3.4.1	Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »	
4.	Conclusions et recommandations.....	p.13
5.	Liste des références.....	p.17
6.	Annexe 1 : Programme de visite de terrain	p. 18
7.	Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert.....	p. 20

1. Sommaire Exécutif

Via Francigena c'est la voie directrice qui, au Moyen-Âge, permettait de rejoindre les régions transalpines et Rome, l'une des principales destinations des pèlerinages de la Chrétienté.

L'AEVF est reconnue par le Conseil de l'Europe comme réseau porteur de la Via Francigena pour sa tutelle et sa valorisation dans sa totalité : Angleterre, France, Suisse et Italie.

La Via Francigena conserve le thème pour lequel a obtenu sa labellisation par le Conseil de l'Europe la première fois en 1994. Il s'agit d'un itinéraire au sens propre de la « Déclaration de Saint-Jacques-de-Compostelle ». La « Déclaration » soulignait le thème du pèlerinage comme métaphore de la redécouverte des racines européennes et l'invitation, adressée surtout aux jeunes, à créer les bases d'une société fondée sur les valeurs du Conseil de l'Europe : tolérance, respect des autres, liberté, démocratie, solidarité.

Le nombre croissant d'utilisateurs du chemin, estimés à 48.000 unités en 2018, témoigne du travail d'animation du réseau assuré par l'AEVF. Il s'agit d'une coordination des activités menées par les communautés et les territoires tout le long du parcours, qui a été capable de se développer en répondant aux suggestions reçues lors de la dernière évaluation avec un renforcement sensible du tronçon français et une récupération des relations avec les partenaires Suisses. De plus, la récente approbation de la part de l'AG (Octobre 2019) de la proposition d'extension de la Francigena vers le Sud, va assurer une plus grande capacité de transmission des valeurs de ce pèlerinage, ainsi qu'une fonction clé, celle de la recomposition territoriale.

En considérant les priorités d'action du programme, la coopération en matière de recherche et développement et les échanges entre jeunes, restent les points faibles sur lesquels AEVF devrait investir plus. Bien que l'itinéraire soit, en considérant l'ensemble des activités promues au cours des années par les différents membres, parmi les plus performants du programme, toutes les données à support du planning des actions futures ne sont pas disponibles. Une analyse du profil des utilisateurs du chemin et la quantification des retombées économiques de leur passage sur les territoires seraient deux axes de recherche que les universités le long du parcours, ainsi que celles à support du Conseil Scientifique, devraient développer à faveur de l'itinéraire. Avec cette priorité, c'est aussi celle des échanges entre les jeunes européens qui faudrait impulser plus, bien que la nature même de l'itinéraire (un chemin de pèlerins) aide à ce que ce type d'échanges se fasse de façon naturelle pendant l'expérience du voyage.

En ce qui concerne les recommandations pour les années à venir:

- Renforcer la relation avec le Vatican et promouvoir un rôle croissant des communautés religieuses dans le support à l'accueil des pèlerins ;
- construction d'un system de self-reporting pour les nouveau membres afin d'en évaluer la contribution au réseau et aux activités du programme ;
- amélioration des support documentaires pour faciliter le travail d'AEVF dans la gestion et la coordination des activités de membres ;
- amélioration du site web quant à l'intégration des information concernant le programme du CoE;
- élargir et différencier les compétences des membres du conseil scientifique aussi en s'appuyant sur les possibles synergies avec les autres projets de routes menant à Rome (Romea Germanica et Romea Strata) ;
- investir sur la création d'un réseau d'universités reliées à l'itinéraire autant pour la recherche et le développement que pour l'échange des jeunes ;

- identifier des axes de recherche dans différents domaines à support des actions d'AEVF ;
- former les membres du réseau aux contenus du programme et leur avouer la responsabilité de certaines actions/priorités d'action.

2. Introduction

En 2001, 34 organismes locaux le long du parcours italien de la Via Francigena, sur la base du journal de l'archevêque Sigéric (990 ap. J.C.), ont signé à Fidenza l'acte constitutif de celle qui aujourd'hui (et depuis 2008) est nommée l'Association Européenne des Chemins de la Via Francigena (AEVF), à laquelle adhèrent 156 communes, provinces et régions européennes de 4 pays (données au 30/09/2019).

L'itinéraire de Sigéric, longuement oublié, est redécouvert pendant les années '90 grâce aussi à la dimension internationale poussée par le programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Les 79 étapes mentionnées dans le « road book » de l'archevêque conduisent de Canterbury à Rome et ont obtenu la certification « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe » en 1994.

Via Francigena c'est la voie directrice qui, au Moyen-Âge, permettait de rejoindre les régions transalpines et Rome, l'une des principales destinations des pèlerinages de la Chrétienté. En tant que voie de longue distance entre Rome et le quadrant nord-occidental européen, la Via Francigena – dans les différentes fonctions de route au cours du Moyen-Âge (militaire, commerciale, de pèlerinage) – a mis en contact diverses cultures et traditions dont elle a représenté un important véhicule de transmission d'une partie à l'autre de l'Europe.

L'AEVF est reconnue par le Conseil de l'Europe comme réseau porteur de la Via Francigena pour sa tutelle et sa valorisation dans sa totalité : Angleterre, France, Suisse et Italie (inclus le Vatican). À partir de 2015, des études historiques ont été reprises pour conduire à la reconnaissance de la Via Francigena au Patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO.

Poussé aussi par les changements des modes de vie et de consommation du temps de loisir, le nombre d'utilisateurs de ces parcours (autant pèlerins que simples randonneurs) est en croissance constante, même si à des allures différentes sur la base de la qualité des parcours aménagés et des services d'accueil dans les régions traversées.

Les points forts de ce dossier restent ceux identifiés par Pierre Frustier lors de la dernière évaluation régulière :

- un parcours désormais identifié et pris en charge techniquement par les instances officielles ;
- un maillage de plus en plus complet d'acteurs institutionnels (régions) qui soutiennent le projet et sont en capacité d'y faire les investissements aptes à sécuriser les parcours et leurs utilisations aussi par les personnes à mobilité réduite ;
- un réseau d'acteurs de terrain qui animent le chemin et suscitent des projets culturels et patrimoniaux dans le respect des axes souhaités par l'Europe : rencontres humaines, promotion de l'art et développement durable ;

Da plus, l'extension du chemin de Sigéric vers la via Francigena du Sud est désormais une réalité et la qualité de la signalisation et des activités de balisage du parcours est assurée et prise en charge par la conférence de coordination technique des régions concernées aussi que, en ce qui concerne les activités de monitoring du parcours, par des comités civiques locaux.

Néanmoins, l'analyse des documents, les interviews et les visites de terrain ont permis de mettre en évidence certains points d'attention que l'itinéraire devra considérer pour le futur.

3. Corps de l'évaluation

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

La Via Francigena conserve le thème pour lequel a obtenu sa labellisation par le Conseil de l'Europe la première fois en 1994. Il s'agit d'un itinéraire au sens propre de la « Déclaration de Saint-Jacques-de-Compostelle ». La « Déclaration » soulignait le thème du pèlerinage comme métaphore de la redécouverte des racines européennes et l'invitation, adressée surtout aux jeunes, à créer les bases d'une société fondée sur les valeurs du Conseil de l'Europe : tolérance, respect des autres, liberté, démocratie, solidarité.

De parcourir la Via Francigena c'est, dans les intentions et les déclarations des gestionnaires du réseau porteur : « redécouvrir et récupérer la mémoire, l'histoire, le patrimoine culturel, matériel et immatériel dans chaque recoin du parcours ». Au courant des dernières années, aux premiers groupes de pèlerins se sont ajoutés des utilisateurs du parcours ayant des motivations différentes, cela grâce à l'intense travail d'aménagement du parcours, de balisage des chemins et de développement des services d'accueil les plus variés. La construction et la mise en valeur de ce maillage d'acteurs territoriaux c'est l'un des accomplissements les plus importants non seulement de la Via Francigena, mais du programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe dans son ensemble.

Le nombre croissant d'utilisateurs du chemin, estimés à 48.000 unités en 2018, témoigne du travail d'animation du réseau assuré par l'AEVF. Il s'agit d'une coordination des activités menées par les communautés et les territoires tout le long du parcours, qui a été capable de se développer en répondant aux suggestions reçues lors de la dernière évaluation avec un renforcement sensible du tronçon français et une récupération des relations avec les partenaires Suisses. Le parcours est très court en Angleterre, mais il est néanmoins relié à d'autres faisceaux de routes et chemins, en contribuant en particulier au dialogue interreligieux en considération aussi du fait que la religion catholique est minoritaire en Grand Bretagne. Comme déjà l'avait souligné Pierre Frustier, la partie majoritaire des activités et des actions (aussi bien que des membres d'AEVF) se trouve en Italie. Ceci fait pencher sur les épaules de la tête du réseau autant la responsabilité de chaque priorité d'action que de la conservation du thème de l'itinéraire. C'est pourquoi il faudrait envisager une distribution des responsabilités parmi les membres de l'Association plus équilibrée, tout en respectant les capacités et les ressources disponibles.

L'AEVF a su diversifier aussi ses activités sur la base des interlocuteurs et des acteurs clefs le long des territoires traversés par le parcours. Des plaines aux montagnes en passant par les milieux urbains et les petits villages, l'action de l'Association a visé à faire comprendre les valeurs du programme, tout en assurant une expérience de voyage, culturelle et spirituelle de qualité. Les initiatives de type commercial, visant à permettre aux territoires traversés de bénéficier du passage des pèlerins, n'ont pas dénaturé le sens profond de l'itinéraire, mais ont au contraire ouvert à un public plus vaste la possibilité de le découvrir. De plus ces activités ont montré aux administrateurs les avantages liées à l'adhésion.

Depuis la dernière évaluation régulière, le nombre de partenaires est monté à 168 municipalités (données datant au 18/10/2019, date de la dernière AG), bien que pour la plupart en Italie et en France, l'augmentation des membres effectifs et des associations amies du réseau témoigne de la vitalité de cet itinéraire et du travail incessant d'animation et de recomposition territoriale.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement ;

Celui de la recherche est un thème récent pour la Via Francigena. Bien que depuis trois ans le comité scientifique (CS) se rencontre de façon régulière, cela n'était pas le cas pendant la période d'évaluation précédente.

La plupart des activités de recherche sont à reconduire à celles menées par les membres du CS, qui a été constitué à partir du réseau EuNeK, issu d'un projet financé par la mesure COSME. De façon périodique les résultats de recherche sont publiés à l'intérieur de la revue scientifique Alma Tourism, qui en étant *open access*, assure une diffusion de la connaissance produite par le CS et les universités avec lesquelles l'itinéraire a ouvert des lignes de collaboration sur des thèmes spécifiques (Parma, Milan, Bari, mais aussi Lille, Toulouse et Besançon).

La composition du CS a évolué d'année en année, car la participation de la part de ses membres se fait de façon volontaire. Son coordonnateur, Prof. Fiorella Dallari, a travaillé à travers ses propres relations scientifiques, en essayant d'élargir la plateforme des compétences. Néanmoins, comme le coordonnateur même a remarqué à plusieurs reprises, il faut aller vers une plus large représentativité autant de compétences que de nationalités au sein du CS. Pour joindre cet objectif, une plus large collaboration des membres du réseau avec les universités le long du parcours serait souhaitable. De plus, une option pourrait être aussi celle d'une coordination périodique avec les CS des autres projets de routes allant vers Rome (Romea Germanica et Romea Strata) sur des questions spécifiques communes.

Tout compte fait, celui de la coopération en matière de recherche et développement, reste la priorité sur laquelle AEVF devrait investir plus, notamment en ce qui concerne l'analyse des utilisateurs du chemin et les retombées économiques de leur passage sur les territoires.

Les interviews aux membres du réseau, ont permis de mettre en évidence comme les pays les plus concernés par les activités de recherche sont à l'heure actuelle la France et l'Italie. La Suisse reste encore en retard dans sa contribution à l'itinéraire autant sur cet aspect que sur d'autres, vraisemblablement aussi par cause de la présence contemporaine pendant plusieurs années, de l'Association Internationale de la Via Francigena (AIVF) au Bas Valais, ayant créé une certaine confusion. Pendant la dernière AG du 18 Octobre 2019, AIVF a remis dans les mains de AEVF tous contenus et activités développés, en permettant d'ores et déjà une plus facile agrégation de nouveaux partenaires et le développement de relations de recherche avec des interlocuteurs univoques.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen ;

Le festival c'est l'évènement sur lequel AEVF a le plus investi pendant les dix dernières années. C'est à cette occasion que toutes les initiatives des membres ont le plus de visibilité à l'échelle européenne. Chaque année les initiatives sont développées sur la base d'un thème commun : la Francigena au féminin, le bénévolat le long du chemin, l'extension vers le sud, etc. Les membres sont libres quant à la typologie d'activité à organiser pendant le festival, mais ils doivent respecter le thème de l'année. A ces évènements sont à ajouter ceux pour lesquels la Francigena donne la concession du logo et ceux auxquels les membres sont invités en tant que témoins des activités de l'itinéraire.

Aussi la préparation de la part d'AEVF d'un dossier de candidature transnationale de l'itinéraire pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO va dans le sens du soutien

aux territoires dans la valorisation de leur patrimoine dans une vision transnationale. C'est dans le cadre de ce projet que AEFV a pu financer une étude systématique d'envergure européenne pour l'identification des sites patrimoniaux de La Francigena et qui a mené à une liste de 540 sites de Canterbury à Rome.

De plus l'itinéraire a testé des projets locaux avec l'intention de les exporter à l'échelle internationale : il s'agit du projet « Sosta e Gusta », visant à faire connaître aux pèlerins de passage la tradition et la culture des produits typique et du terroir des régions traversées par le chemin. C'est aussi à travers le moyen de la nourriture et la tradition des repas que les pèlerins prenaient pendant leur voyage que la connaissance et la culture européenne peut être transmise. En suivant cette approche, AEFV est en train d'organiser des échanges et des contaminations entre produits phare, comme le Parmigiano et le Champagne.

C'est à travers des initiatives et des modèles expérimentés localement que le partage transnational se fait le long du parcours, grâce aux nombreuses occasions de rencontre et au travail du Comité Européen de Coordination Technique Interrégionale. Par exemple l'initiative « I love Francigena », lancée en Italie et visant à valoriser les parcours pour les résidents et les population proches du chemin, a été répliqué avec du succès en France, permettant ainsi de capitaliser sur la fonction éducative des expériences de citoyenneté active.

Finalement, la revue de la Francigena est distribuée aux associées européens et c'est le moyen utilisé pour la diffusion et la valorisation de la culture tout le long de l'itinéraire.

3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens ;

Comme l'avait été souligné lors des recommandations de l'évaluation précédente l'itinéraire devrait investir plus sur cet aspect : il faut noter que c'est seulement très récemment que AEFV a lancé des initiatives adressant le public le plus jeune. Cette priorité d'action avait été incluse par Pierre Frustier dans le renforcement de l'action scientifique avec des partenariats techniques sur des sujets pratiques, car il avait suggéré le développement des échanges étudiants/enseignants pour favoriser la connaissance réciproque des différentes cultures. La voie des universités semble être effectivement la plus facile, car elle permet aux collectivités territoriales d'approcher un public cible en l'engageant sur des expériences pratiques.

Dans le cadre de la collaboration avec l'Institut Supérieur du Tourisme de l'Hôtellerie et de l'Alimentation de l'Université de Toulouse Jean Jaurès (ISTHIA), pendant deux semestres un atelier a été organisé, visant à engager les étudiants dans l'évaluation touristique de l'impacte de l'itinéraire en France. Les étudiants ont été divisés par groupes et chaque groupe a travaillé sur un aspect prioritaire : impacte économique, sociologique ou culturel. Suite à cette expérience, un accord formel est en train d'être signé avec cette université. Il ne s'agit pas d'un échange, mais d'une activité de construction de compétences et d'engagement des jeunes autour de l'itinéraire et de ses valeurs.

Après la clôture du dossier pour l'évaluation régulière, à AEFV a été notifié le financement d'un projet Erasmus + « Forrest - New skills for experiential tourism ». AEFV est le LP du projet qui vise à former les jeunes étudiants de 13 lycées dans 5 régions italiennes à la fin de leur parcours d'études, en leur permettant de séjourner pendant deux mois en formation en Angleterre, France et Espagne. Les lycées ont été sélectionnés parmi ceux des petites mairies le long du parcours de la Francigena. Là aussi il ne s'agit pas d'échanges mais d'opportunités de renforcement du capital culturel des jeunes à travers la Francigena.

Enfin, depuis plusieurs années AEFV accueille des étudiants en stage et la prochaine cohorte aura Champlitte e Luxembourg en tant que siège du stage. La possibilité de la part des itinéraires du Conseil de l'Europe d'organiser des échanges est limitée aux projets et aux financements que les membres peuvent mobiliser à cet effet. C'est la raison pour laquelle encore une fois il faudrait agir sur les compétences et les capacités institutionnelles de chaque membre du réseau, en favorisant l'inclusion d'écoles et d'autres institutions ayant les échanges des jeunes dans leur mission.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts ;

Le projet le plus significatif parmi les nombreux reportés dans le dossier d'évaluation, c'est un projet financé par la région Lazio avec 2 millions d'Euros pour la valorisation de l'art contemporain sur la Francigena et les chemins à pieds. Le projet prévoit la possibilité pour des jeunes artistes de participer à des concours à thème, à des écoles résidentielles et a attiré des nombreux artistes internationaux de land art. En parallèle l'itinéraire a donné son patronage à une série de concerts avec aussi un reportage spécial qui a été transmis sur BBC. A nouveau c'est le résultat d'un travail d'AEVF qui a su suggérer à la région une utilisation thématifiée des fonds disponibles pour la culture.

La région Toscane contribue avec un concours littéraire « Intanto parto », qui est organisé avec deux session une pour les enfants et une pour les moins de 25.

Dans le cadre de Besançon-Montfaucon "Histoires en musique" il y a une section réservée pour la Francigena et les autres itinéraires.

Sur le territoire de Fidenza, visant à sensibiliser la communauté locale et à la rapprocher de l'itinéraire, une série de spectacles de théâtre a été organisé et sera proposé aussi hors de la région Emilia-Romagna.

Cette priorité d'action voit une prédominance d'activités menées en Italie, avec la France qui suit de très loin. L'engagement des autres nations de l'itinéraire est très difficile pour l'ensemble des activités (par des causes diverses), mais apparait plus compliquée sur les arts et la contemporanéité. La difficulté pour AEFV, au-delà du maintien de l'archive des initiatives pour lesquelles l'itinéraire donne son patronage, c'est celle de ne pas avoir toujours le cadre de la qualité des actions menées par les membres et leur correspondance avec les critères du programme.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable.

Les activités du réseau international sur le thème du tourisme culturel sont très nombreuses. Cette priorité d'action est bien celle sur laquelle AEFV démontre au mieux ses capacités et une expérience de plusieurs années ainsi qu'une très forte spécialisation de son comité scientifique. Les partenaires commerciaux internationaux et des pays le long de l'itinéraire ont pour la plupart des labels de tourisme durable ou responsable. Quant à la durabilité environnementale, la pratique du tourisme à pieds, à vélo ou à cheval, c'est parmi les moins polluantes. La Via Francigena a de plus investi sur la durabilité sociale, en balisant les parcours aussi pour des utilisateurs à mobilité réduite.

Néanmoins, il y a une difficulté de la part d'AEVF, dans le contrôle sur la longue période de la qualité de l'accueil des pèlerins et visiteurs. Les auberges, restaurants et chambres d'hôtes ainsi que les structures des églises qui adhèrent à La Via Francigena signent une carte d'éthique, mais le réseau porteur n'a pas de moyen de contrôle sur la qualité de la

visite et des services. Pour essayer de faire face à cette question AEFV est en train d'organiser des cours afin de communiquer aux opérateurs touristiques les valeurs de l'itinéraire et les standards d'accueil minimaux que les randonneurs et pèlerins pensent trouver le long du parcours.

Bien évidemment AEFV peut seulement donner une ligne et des suggestions, mais ne peut dans aucun cas intervenir, par exemple sur la maintenance des parcours de la part des municipalités. La discontinuité dans l'adhésion des municipalités reflète aussi de la discontinuité de la qualité du parcours aménagé. Enfin, un dernier problème est celui des services liés au passeport du pèlerin, qui s'est transformé au fil du temps dans une « service card ». AEFV voudrait garantir aussi la possibilité pour les randonneurs de souscrire une assurance voyage, mais pour l'instant ce projet est à l'arrêt.

Un point dolent reste malheureusement celui de l'accueil le long du parcours, qui est presque inexistant en Angleterre ou la brièveté du chemin en est la cause principale ; très faible sur certains tronçons en France, où c'est très difficile d'engager par exemple les curés, qui sont de moins en moins nombreux et difficiles à rapprocher. La tête de réseau à Champlitte souhaite la création d'un système de sensibilisation des paroisses et monastères avec un chef de file par pays.

En Italie la situation semble meilleure, mais c'est bien de la part des organisations religieuses que l'engagement est paradoxalement le plus faible. Pendant les deux visites de terrain à Orio Litta et dans la plaine des oliviers centenaires près de Ostuni (Francigena du Sud), il est paru évident comment la société civile cherche à pallier aux manques des organismes religieux : à Orio Litta c'est la mairie avec la Pro Loco (l'association pour la promotion du tourisme local) qui supportent aussi les volontaires autour des structures religieuses d'accueil, tandis que à Ostuni c'est un réseau de porteur d'intérêt très large (Parque régional des dunes côtières, mairie, coopérative de gestion de l'Albergabici un auberge de jeunesse actif depuis deux ans, région et comités civiques) qui assurent l'accueil de pèlerins en transit.

3.3 Réseau de l'itinéraire culturel

3.3.1 Extension du réseau depuis la dernière évaluation

Pierre Frustier reportait dans son dossier d'évaluation 93 membres du réseau, dont 75 communes, 9 provinces, 2 communes de montagne et 7 régions.

Depuis lors, le nombre des membres de la Francigena a presque doublé : 158 membres identifiés dans le dossier présenté pour l'évaluation régulière et datant 30 septembre 2019, mais ces données sont en hausse, car déjà après l'AG d'Octobre 2019 le nombre d'adhérent est plus élevé (voir paragraphe suivant).

Ce qui est à remarquer c'est le grand travail qui a été fait depuis la dernière évaluation sur le tronçon français, où le nombre de municipalités a atteint les 20 et d'autres ont entamés le processus d'adhésion. Ceci est un des résultats les plus remarquables depuis l'évaluation menée par Pierre Frustier, à qui va le mérite (et aux partenaires français d'AEVF aussi) d'avoir donné une indication précise sur ce point dans son rapport.

3.3.2 Extension du réseau dans les trois années à venir

Après la AG de Bari du 18 Octobre 2019, au 158 membres se sont ajoutés les suivants :

13 Mairies dont l'adhésion a été voté pendant la AG:

Mairie de Buonalbergo (Benevento, Campania)
Mairie de Sant'Arcangelo Trimonte (Benevento, Campania)
Mairie de Celle San Vito (Foggia, Puglia)
Mairie de Faeto (Foggia, Puglia)
Mairie de Ortona (Foggia, Puglia)
Mairie de Stornarella (Foggia, Puglia)
Mairie de San Marco in Lamis (Foggia, Puglia)
Mairie de Margherita di Savoia (Barletta-Andria-Trani, Puglia)
Mairie de Trani (Barletta-Andria-Trani, Puglia)
Mairie de Polignano a Mare (Bari)
Mairie de Ruvo di Puglia (Bari, Puglia)
Mairie de Molfetta (Bari, Puglia)
Mairie de Brindisi (Puglia)

3 Mairies ont entre-temps perfectionné leur adhésion et elles seront incluses officiellement dans l'itinéraire pendant la prochaine AG à Canterbury (Kent, UK) le 14 Mai:

Ville de Martigny (Valais, Suisse)
Commune d'Evionnaz (Valais, Suisse)
Commune d'Orsières (Valais, Suisse)

7 institutions ont entrepris la procédure administrative pour adhérer :

Département du Doubs (Bourgogne-Franche-Comté)
Commune de Sembrancher (Valais, Suisse)
Commune de Bourg-Saint-Pierre (Valais, Suisse)
Mairie de Bolsena (Viterbo, Lazio)
Mairie de San Lorenzo Nuovo (Viterbo, Lazio)
Mairie de Canosa di Puglia (Puglia)
Mairie de Terlizzi (Puglia)
Mairie de Lecce (Puglia)

Ce cadre très positif voit une augmentation des collectivités locales associées à l'itinéraire, ce qui pourra garantir pour le future l'entretien et le balisage des chemins aussi qu'un élargissement du public et de la société civile engagée autour de la Via Francigena.

Pour le futur il faudra continuer dans ce travail de promotion de l'itinéraire et de ses activités en France et en Suisse, mais aussi demander un plus fort engagement de l'État du Vatican quant au rôle des paroisses et centres religieux le long du chemin.

3.4 Outils de communication

3.4.1 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »

L'itinéraire respecte les directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe » et fait en sorte, à travers une procédure standard de concession et de patronage, que les membres suivent les mêmes directives. Les membres sont informés quant au programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, mais à ce fin l'envoi de brochures dans les langues de l'itinéraire (Français, Anglais et Italien) de la part de l'Institut ou de l'EPA serait souhaitable.

Néanmoins, une recommandation reste à faire quant au label du Conseil de l'Europe, à son rôle pour la promotion des activités de l'itinéraire et à la visibilité des valeurs du programme, et ceci non seulement pour la Via Francigena, mais globalement pour les itinéraires du programme.

En partant du constat que, pour un public généraliste, la différence entre Parlement Européen, Commission Européenne, Conseil européen et Conseil de l'Europe reste obscure, on peut affirmer sans trop se tromper que aussi pour la moyenne des membres (représentants des mairies, amies des routes etc.) des réseaux qui portent les itinéraires culturels, le cadre ne soit pas clair.

Si on essaye de pousser un peu plus loin l'analyse et on demande aux porteurs d'intérêts à l'échelle locale, quels sont les caractéristiques et les principes du programme des itinéraires culturels et quelles sont les responsabilités auxquelles les membres des réseaux s'engagent avec leur adhésion, le risque d'avoir le silence en réponse est très fort.

Ceci c'est le cas aussi pour la Via Francigena. Bien que la performance et les efforts de la part d'AEVF soient très haut, avec une distribution capillaire de brochures et de matériel d'information aux associées, ceux qui travaillent sur le terrain (accueil des pèlerins et organisation d'occasions de rencontre et activités) perdent souvent de vue la nécessité de communiquer ce que le label du Conseil de l'Europe signifie. C'est seulement avec l'utilisation du label qu'on contribue à accroître sa réputation et sa valeur intrinsèque.

Il faut dans ce sens remarquer comme dans le site web de la Via Francigena, bien que le label soit utilisé correctement, l'explication de ce que c'est le programme des itinéraires culturels, ses valeurs et ses priorités d'action ne sont pas présentés dans la home page, mais sont mis en tant que liens dans des pages secondaires (onglet « qui sommes-nous » en bas de page). La narration de la Francigena reste souvent autoréférentielle par cause du nombre très élevé d'activités et services que le site doit assurer aux utilisateurs, ne permettant pas aux visiteurs du site d'encadrer ces multiples actions dans le programme du Conseil de l'Europe.

Une recommandation est donc celle de reporter dans le menu en haut de page, à côté des « contacts » et « qui sommes-nous », aussi la possibilité d'accéder plus facilement à une page dédiée au programme des itinéraires du Conseil de l'Europe, avec indication précise des activités que l'itinéraire apporte comme contribution aux différentes priorités d'action. Pour faciliter cette tâche et aussi avoir le cadre des capacités d'action de chaque membre, AEVF pourrait envisager de demander aux nouveaux associées de remplir une fiche dans laquelle ils indiquent sur quel volet/priorité du programme ils envisagent d'investir.

4. Conclusions et Recommandations

I. *Liste des critères d'éligibilité des thèmes ;*

L'itinéraire culturel « Via Francigena » a su maintenir depuis la dernière évaluation les valeurs pour lesquels il a été considéré éligible et en particulier : le thème du pèlerinage vers Rome reste représentatif des valeurs européens car le réseau porteur et les membres de l'itinéraire dans les pays concernés ont su associer au projet les régions, les collectivités locales et les mairies aussi bien que la société civile ; plusieurs groupes d'experts ont travaillé pour accroître le bagage des connaissances autour du thème de l'itinéraire au fil du temps et en ont assuré la diffusion par des multiples moyens ; la pratique du pèlerinage sur le tracé de la Via Francigena a permis aux utilisateurs de s'approcher aux cultures diverses le long du chemin, aussi à travers des projets spéciaux d'appréciation et d'échange sur les traditions et les habitudes des peuples voisinant ; la pratique de la marche à pieds est devenue une habitude de plus en plus répandue parmi les jeunes générations, sur cet aspect le réseau porteur a su travailler pour favoriser les réflexions ainsi que le développement de capacités professionnelles spécifiques ; ces dernières surtout dans le domaine du tourisme durable et ouvert aux couches sociales les plus défavorisées ; AEVF a de plus su interpréter le programme aussi dans ses finalités commerciales, en permettant à des territoires d'avoir des occasions de développement économiques et sociales innovantes.

II. *Liste des priorités d'action ;*

Par rapport aux priorités d'action, comme déjà affirmé auparavant, l'itinéraire a très récemment entamé les actions liées à la recherche et au développement de la connaissance autour du thème et cela reste un des éléments de faiblesse de la Via Francigena. Le réseaux des universités pourrais être renforcé en essayant de solliciter la contribution de celles qui se trouvent le long du parcours. Néanmoins il y a plusieurs activités de développées aussi sur des territoires autres par rapport à ceux du tracé principal, ce qui permet de lire l'itinéraire en tant que projet de recomposition territoriale à l'échelle transnationale.

Sur la valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen, la Via Francigena reste un exemple phare de ce que le programme des itinéraires, par le biais des initiatives locales, est capable de mettre en place en termes de dialogue interculturel et construction d'une identité européenne partagée. Aussi le travail parallèle de construction du dossier de candidature à patrimoine mondial reconnu par l'UNESCO va certainement dans ce sens. De plus, pendant les visites de terrain, le rôle clé de l'itinéraire en tant que force poussant les décisions des élus locaux quant aux choix de requalification urbaine et aménagement du territoire a été évident. Dans une petite commune comme celle de Orio Litta, le tracé de la Via Francigena a permis de renouveler, grâce aux fonds européens, autant un vieux oratoire d'une église secondaire le long du Po, que un bâtiment vernaculaire au centre du village, en préservant la mémoire et les paysages traditionnels.

Les échanges entre jeunes européens se limitent pour l'instant à des occasion de formation et de stage pour les jeunes. Il ne s'agit là pas de vraies échanges, mais d'occasions d'amélioration des connaissances de la culture européenne et d'acquisition de compétences tout à fait remarquables. Néanmoins, ceci reste une priorité sur laquelle l'itinéraire devrait essayer d'investir plus dans le futur.

Sur la pratique contemporaine de la culture et des arts l'itinéraire a su faire travailler son réseau de membres, en s'appuyant sur les régions qui avaient la disponibilité des fonds et des volets financiers spécifiques, qui ont été pliés au thème de l'itinéraire. Une remarque à

faire sur ce point est la forte concentration des actions sur le territoire italien et par conséquent une plus faible participation internationale aux activités. Arriver à faire travailler les régions ou agrégations territoriales plus vastes des autres pays à l'exemple de ce qui a été développé en Italie et en partie en France, pourrait contribuer à améliorer les déjà très bonnes performances de l'itinéraire sur cette priorité.

La priorité d'action sur laquelle la Via Francigena reste un exemple et une source incessante de bonnes pratiques à répliquer est celle du tourisme culturel et développement durable. Des activités de balisage en engageant les collectivités locales, à la promotion des grands produits comme la Parmesan ou le Champagne, de l'accessibilité pour tous aux applications de géo informatique aux guides en plusieurs langues, l'itinéraire présente un set de services complet pour l'utilisateur final, qui va bien au-delà de ce que le programme demande, ou les représentants des ministères au sein de l'APE pourraient contribuer à supporter à travers leurs actions administratives.

III. Liste des critères pour les réseaux

L'AEVF est une machine administrative et opérationnelle bien rodée, qui s'est dotée récemment d'un bras commercial qui permet d'assurer des profits qui sont réinvestis directement dans les coûts du personnel qui travaille pour le réseau autant en Italie que en France. Les membres et représentants des différents pays lors des interviews individuelles ont affirmé que l'actuelle gouvernance de l'itinéraire est satisfaisante et que permet plusieurs rencontres de raccord et de passage d'information à l'année. L'AG est organisée tous les six mois dans un pays et dans une localité différente, ce qui permet la plus large participation des mairies et associations qui pourraient voir leur apport au réseau limité par les coûts de transport. Tous les critères sont pris en charge par le management de l'itinéraire de façon à assurer un partage des informations. Néanmoins, comme déjà mentionné auparavant, des petites améliorations peuvent être envisagées de façon à faciliter la coordination des activités.

La Via Francigena est donc un itinéraire en très bonne santé, dont les difficultés sont les mêmes de plusieurs autres réseaux labélisés par le CoE. Ces difficultés, d'ordre administratif, politique et de financement des activités dans une perspective internationale, sont souvent liées aux faiblesses intrinsèques du programme et non pas à une mauvaise gestion de la part du réseau.

Finalement, comme déjà écrit et justifié le long de ce rapport, les recommandations pour les années à venir sont les suivantes:

- Renforcer la relation avec le Vatican et promouvoir un rôle croissant des communautés religieuses dans le support à l'accueil des pèlerins ;
- construction d'un système de self-reporting pour les nouveaux membres afin d'évaluer la contribution au réseau et aux activités du programme ;
- amélioration des supports documentaires pour faciliter le travail d'AEVF dans la gestion et la coordination des activités de membres ;
- amélioration du site quant à l'intégration des informations concernant le programme du CoE;
- élargir et différencier les compétences des membres du conseil scientifique aussi en s'appuyant sur les possibles synergies avec les autres projets de routes menant à Rome (Romea germanica et Romea Strata) ;
- investir sur la création d'un réseau d'universités reliées à l'itinéraire autant pour la recherche et le développement que pour l'échange des jeunes ;

- identifier des axes de recherche dans différents domaines à support des actions d'AEVF ;
- former les membres du réseau aux contenus du programme et leur avouer la responsabilité de certaines actions/priorités d'action.

Résumé de recommandations ainsi que celles de l'expert lors de l'évaluation précédente de l'itinéraire:

Critères	Recommandations Evaluation Précédente 2015-2016	L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation?		Recommandations Evaluation en cours 2019-2020	
		OUI	NON		
I. Thème de l'itinéraire culturel	Continuer les actions sur les réseaux sociaux pour viser les jeunes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Distribution plus équilibrée des responsabilités parmi les membres de l'Association.	
	Universités doivent fournir études plus régulièrement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
II. Priorités d'action	Coopération en matière de recherche et de développement	Retrouver les recherches sur un espace dédié du site web	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Coordination périodique avec les CS des autres projets de routes allant vers Rome
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Analyse des utilisateurs du chemin et les retombées économiques de leur passage sur les territoires
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine Européen	Documentation et mise en ligne des informations sur le parcours	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	Stagiaires dans les coordinations régionales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Développement des échanges étudiants/enseignants à travers les universités
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agir sur les compétences et les capacités	

					institutionnelles de chaque membre du réseau pour développer les échanges.
	Pratique contemporaine de la culture et des arts	Aucune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rééquilibrer la distribution des actions dans les différentes nations
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Tourisme culturel et développement culturel durable	Transfert aux autres territoires des acquis italiens.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Engager les communautés religieuses dans l'accueil le long du parcours
III. Réseau de l'itinéraire culturel		Aucune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Outils de communication		Aucune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Positionner dans la home page les infos sur le programme.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

5. Liste des Références

Tous les documents requis pour l'évaluation ont été soumis par l'itinéraire et ont été analysés par l'expert en plus des interviews et des visites du terrain.

Livres et revues :

Luciano Callegari, Roberta Ferraris, Simone Frignani, La Via Francigena, Guida ufficiale della via Francigena a piedi. **2018 (en plusieurs langues).**

Alma Tourism Vol 8, N.6 (2017)
<https://almatourism.unibo.it/issue/view/606>

Autres sources : [L]
[SEP]

<http://www.viefrancigene.org/fr/> (site internet officiel de l'association) [L]
[SEP]

<http://www.visit.viefrancigene.org/fr/> (site d'information destiné aux voyageurs) [L]
[SEP]

<http://www.festival.viefrancigene.org/it/> (site du festival Collective Project) [L]
[SEP]

<https://www.facebook.com/viefrancigene/?fref=ts> (page Facebook de [L]
[SEP]) l'association AEVF)

[L]
[SEP]

[L]
[SEP]

6. Programme de visite sur le terrain

Lieux visités :

Fidenza – 25/11/2019

Rencontre avec les responsables du réseau porteur afin de éclairer certains points du dossier et de mettre en place la facilitation des visites de terrain suivantes, ainsi que les contacts avec les membres du réseau.

Visite du siège de Fidenza de la Via Francigena.

Participants à la rencontre :

Luca Bruschi, Massimo Tedeschi, Sami Tawfik, Luca Faravelli, Elena Dubinina, Micol Sozzi

Luca bruschi, Sami Tawfik et massimo tedeschi ont été aussi sollicités à plusieurs reprises par téléphone depuis octobre 2019

Ostuni et Plaine des Oliviers centenaires – 10-11/12/2019

Rencontre avec Angelo Fabio Attolico et Gianni Sportelli de la direction culture et tourisme de la région Pouilles ;

visite sur le terrain dans la zone de Ostuni, Torre Canne, Pozzo Guaceto ;

rencontre avec :

- Angela Milone, directrice du Parc régional des dunes côtières ;
- Marialucrezia Colucci, coopérative Serapia (gestion de l'Albergabici) ;
- Enzo Lavarra, vice président de Federparchi ;
- Gianfranco Ciola, directeur du GAL Altosalento

Orio Litta – 16/12/2019

Visite de l'auberge « Corte » et de l'Auberge Cascina S. Pietro dite « La grangia » à Orio Litta ;

Rencontre avec :

Fede Costa, Provincia di Lodi, Turismo, contact Via Francigena province de Lodi et Francesco Ferrari, Maire de Orio Litta et Vicepresident AEVF

Personnes interviewées:

Fiorella Dallari, Coordinatrice du CS

A plusieurs reprises par téléphone depuis octobre 2019

Angelofabio ATTOLICO, Regione Puglia

Responsable tecnico EAVF per la VF sud

Par téléphone le 4/12, sur le terrain le 10 et 11 décembre 2019.

Martine GAUTHERON, Conseillère mairie de Champlitte (Bourgogne Franche-Comté).
Vice Présidente AEFV, Francia
Par téléphone le 11/12/2019

Leslie MAUSSANG
Bureau AEFV de Champlitte (Bourgogne Franche-Comté), France
Par téléphone le 13/12/2019

Velia Ann COFFEY
Ex Canterbury City Council et ex Vice Présidente AEFV, Angleterre
Par téléphone le 17/12/2019

Gaëtan TOURNAY
Vice Président AEFV, Svizzera
Par téléphone le 18/12/2019

7. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

	LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION à DESTINATION DE L'EXPERT		
3.1 THEME	Le thème de l'Itinéraire Culturel	Oui	No n
	- représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1	
	- offre-t-il une base solide pour		
	des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1	
	des activités innovantes ?	1	
	le développement de produits de tourisme culturel ?	1	
	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	1	
3.2 PRIORITES D'ACTION	3.2.1 Coopération en recherche et développement		
	L'Itinéraire		
	- offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	1	
	- joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1	
	- montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1	
	- illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1	
	- dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	1	
	- a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1	
	Le comité scientifique		
	travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1	
	effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités :		
	- au niveau théorique ?	1	
	- au niveau pratique ?	1	
	3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen		
	Les activités de l'Itinéraire (selon le thème)		
	- prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1	
	- promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1	
	- promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	1	
	- fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	1	
- identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1		
- identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?		1	

	-valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		1
	- contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1	
	- mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1	
	- tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?	1	
	3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens		
	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour		
	- développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1	
	- mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1	
	- encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	1	
	- offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1	
	- mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	1	
	- mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	1	
	- donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	1	
	3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines		
	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines)		
	- favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1	
	- encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1	
	- encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	1	
	- encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	1	
	-encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	1	
	- encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	1	
	- mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	1	
	- lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	1	
3.2			
PRIO			
RITES	3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable		

	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable)		
	- facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1	
	- impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1	
	- promeuvent-elles le dialogue entre		
	communautés et cultures urbaines et rurales ?	1	
	régions développées et défavorisées ?	1	
	différentes parties (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1	
	cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?	1	
	- ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1	
	- attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1	
	- visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1	
	- développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1	
	- développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1	
	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	1	
3.3 RESEAU	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1	
	Le thème du réseau a-t-il été choisi et accepté par ses membres ?	1	
	Le cadre conceptuel de ce réseau a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1	
	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1	
	Le réseau est-il financièrement viable ?	1	
	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...)	1	
	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1	
	Est-ce que le réseau		
	- précise		
	ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1	
	les régions concernées par le projet ?	1	
	ses partenaires et les pays participants ?	1	
	les champs d'action impliqués ?	1	
	la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1	
	- identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1	
	- fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	1	
	- fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1	
- joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1		

3.4 OUTILS DE COMMUNICATION	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1	
	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	1	
	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1	
	Le site Web est-il traduit en anglais et en français ?	1	
	Le site Web est-il traduit dans d'autres langues ?	1	
	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	1	
	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'Itinéraire ?	1	
	si oui, les brochures sont-elles traduites en anglais ?	1	
	si oui, les brochures sont-elles traduites en français ?	1	
	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?	1	
	Le logo du Conseil de l'Europe est-il présent sur tous les supports de communication ?	1	
	Le logo du Conseil de l'Europe est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	1	
	Les logos (Itinéraire culturel + Conseil de l'Europe) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	1	
	Le logo du Conseil de l'Europe apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?	1	
	SCORE	79	2